

## Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 196-2018  
Type d'intervention: Motion  
Motion ayant valeur de directive: ☐  
N° d'affaire: 2018.RRGR.560  
  
Déposée le: 06.09.2018  
  
Motion de groupe: Non  
Motion de commission: Non  
Déposée par: Baumann-Berger (Münsingen, UDF) (porte-parole)  
Kullmann (Hilterfingen, UDF)  
Trüssel (Trimstein, pvl)  
  
Cosignataires: 0  
  
Urgence demandée: Non  
Urgence accordée:  
  
N° d'ACE: du  
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie  
Classification: –  
Proposition du  
Conseil-exécutif:



### Promouvoir la mobilité électrique dans les PME

Le Conseil-exécutif est chargé d'élaborer des mesures d'encouragement qui motivent les entreprises et les PME à développer la mobilité électrique dans le canton de Berne.

#### Développement :

La mobilité électrique gagne du terrain : les constructeurs automobiles ont identifié le besoin et saisi l'opportunité au niveau international et le développement technique progresse à grands pas. Un petit nombre de pays, comme la Chine et la Norvège, ont développé des stratégies et déjà beaucoup fait pour promouvoir la mobilité électrique (recherche et développement, stations de recharge dans l'espace public, système d'allocation des plaques minéralogiques, etc.).

En Suisse, les ventes de véhicules électriques restent basses. Il est nécessaire de prendre des mesures supplémentaires afin de promouvoir la mobilité électrique sur nos routes.

Le niveau de développement technique est désormais tel qu'il permettrait de couvrir la plupart des besoins de mobilité de notre société. Grâce aux capacités des batteries actuelles,

l'autonomie des véhicules a fortement progressé, et l'énergie électrique est généralement disponible en quantité suffisante.

Comme on l'a déjà vu dans le domaine de la production d'énergie renouvelable, les entreprises et les PME jouent aussi un rôle clé. Elles ont la possibilité de s'investir dans ce domaine.

La Stratégie énergétique 2050 a pour objectif le développement de solutions efficaces qui peuvent être mise en place rapidement et sans bureaucratie. Si les entreprises convertissent autant que possible leur flotte à l'électrique, elles pourront contribuer de façon essentielle à la popularisation de la mobilité électrique et à la mise en place d'une bonne infrastructure de recharge.

Les réglementations influencent le comportement des marchés et forcent ou freinent la transition énergétique dans le domaine des transports. La présente motion charge le Conseil-exécutif d'élaborer des mesures d'encouragement qui motivent les entreprises et les PME à développer et à optimiser la mobilité électrique dans le canton de Berne (p. ex. : possibilités d'influencer le développement de standards, participation à des projets pilotes ou des projets phares, montrer les avantages du point de vue de l'utilisateur et les préférences dans le domaine de la mobilité électrique, examiner les possibilités dans le secteur des taxis, etc.).

#### Destinataire

- Grand Conseil